

CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L1122-10 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 20 décembre 2022 à 20 heures 00' à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR : première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

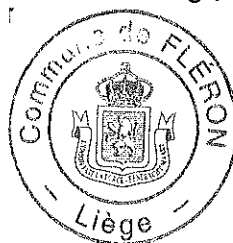
1. CONSEIL COMMUNAL : DÉMISSION ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE.
2. CONSEIL COMMUNAL - COMPOSITION DU GROUPE POLITIQUE PP : MODIFICATION.
3. FORMATION DU TABLEAU DE PRÉSEANCE : MODIFICATION.
4. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE : ACCEPTATION.
5. CPAS - REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DÉMISSIONNAIRE : ÉLECTION DE PLEIN DROIT D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE PRÉSENTÉ PAR UN GROUPE POLITIQUE.
6. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION ET LA SITUATION DES AFFAIRES DE LA COMMUNE, POUR L'ANNÉE 2022, DRESSÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE L1122-23 DU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA DÉCENTRALISATION.
7. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE SYNTHÈSE DU BUDGET COMMUNAL, POUR L'EXERCICE 2023, AINSI QUE DE LA NOTE SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE
8. RAPPORT DE LA COMMISSION BUDGÉTAIRE ARTICLE 12 : PRISE DE CONNAISSANCE.
9. BUDGET COMMUNAL POUR L'EXERCICE 2023 : APPROBATION

10. PLAN TONUS COMMUNAL AXE II - PLAN DE GESTION - ACTUALISATION
11. BUDGET COMMUNAL : DOTATION 2023 À LA ZONE DE POLICE.
12. SUBSIDE DE PRIX À LA RÉGIE COMMUNALE AUTONOME "CENTRE SPORTIF LOCAL DE FLÉRON"
13. SERVICE PRÉVENTION-PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION COURANT DU 1ER JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2024: PROLONGATION SIMPLE DU PSSP COURANT DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022
14. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : CRÉATION D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE POUR PERSONNES HANDICAPÉES SUR UNE VOIRIE COMMUNALE - AVENUE THOMAS LECLERCQ 28 à 4624 ROMSÉE.
15. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : CRÉATION D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE POUR PERSONNES HANDICAPÉES SUR UNE VOIRIE COMMUNALE - AVENUE FRANÇOIS SPIRLET 24 à 4624 ROMSÉE.
16. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE : CRÉATION D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE POUR PERSONNES HANDICAPÉES SUR UNE VOIRIE RÉGIONALE - AVENUE DES MARTYRS 91 à 4620 FLÉRON.
17. ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS - OCCUPATION DE LA SALLE DE L'ESPACE CULTURE : CONVENTION POUR ASSOCIATIONS, ASBL, ÉCOLES LIBRES ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE DE FLÉRON.
18. NÉOMANSIO - CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE STRATEGIQUE DU 22/12/2022 : APPROBATION DES POINTS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR
19. IGRETEC - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.
20. RESA - CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21/12/2022 : APPROBATION DES POINTS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR.
21. VÉRIFICATION DE LA SITUATION DE CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIÈRE : PRISE D'ACTE DU PV.
22. CONSEIL COMMUNAL : COMMUNICATIONS

Le Directeur général f.f.,
Jean-Philippe EMBRECHTS



Pour le Collège,



Le Bourgmestre,
Thierry ANCION

